Image not found or type unknown

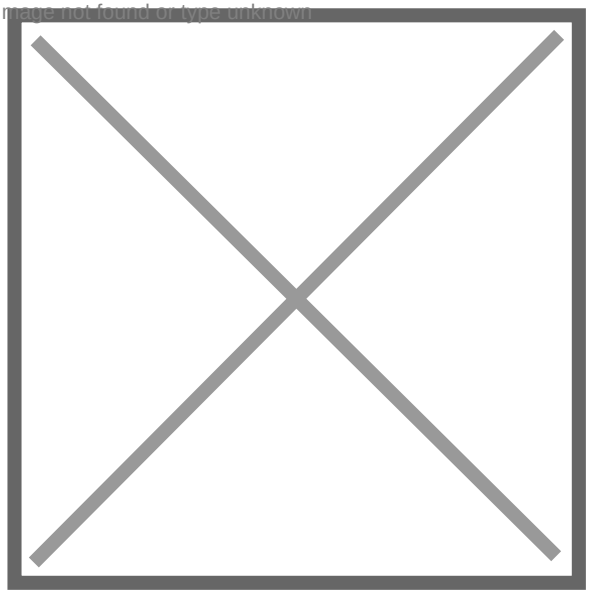

Arnaque par vente au tel par numéricable

Par **burnik**, le **20/01/2009** à **16:54**

on m'a vendu au tel TV PRIMA 120 chaines avec les bouquets cinéma ,séries TV et découvertes..J'ai reçu à jet continue des contrats mais sans descriptif.A mes reclamations un autre commercial m'a confirmé que TV PRIMA était 120 chaines.Je signe le contrat et qq jours plus tard je reçois le décodeur avec "le panorama des chaines" que je prends pour le descriptif.Aucune raison de me rétracter.
8 jours plus tard un technicien me pose les prises mais refuse d'initialiser l'installation.(en fait il avait la trouille!)Je me débrouille tout seul.Et là surprises:je n'ai que 73 chaines.Et aucun des bouquets prévus.
Aprés plusieurs coups de fil on m'explique qu'il y a 40 "chaines" radios.Les radios se dénomment elles même "stations"!.
Numericable joue sur les mots pour tromper les gens.Sa méthode et bien rôdée.Ce fournisseur joue sur la confusion.
A mes réclamations auprés du service clients on m'a répondu avec ironie de porter plainte.
Aprés une condamnation de 150 000€d'amende,ils ont peaufiné leur méthode.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés